

Compte-rendu succinct de la séance du  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2019 – 19 heures 00**  
Salle du Conseil Municipal

La séance est ouverte à 19 heures 05.

Le Conseil Municipal :

**-DESIGNE** un secrétaire de séance

**-ADOpte** le procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 19 décembre 2018

**-PREND ACTE** du rapport d'activités 2017 de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville

**-APPROUVE** les modifications apportées dans l'avenant à la convention avec le Centre Interentreprises de Santé au Travail et

**AUTORISE** le Maire à signer l'avenant correspondant

**-ADOpte** une motion contre le projet de fermeture d'une classe élémentaire à l'école primaire Jean Monnet

**-ATTRIBUE** les subventions suivantes :

\*60 € à l'association « Les Joueurs du Fort » pour la mise en place d'un atelier « jeux de société » durant le centre aéré des vacances de février 2019

\*80 € à l'association « Cheval Bonheur », à l'association départementale des restaurants et relais du cœur, à l'Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP) et à l'association des enfants de la SLAF (Sclérose Latérale Amyotrophique)

**-APPROUVE** l'adhésion des communes de Veckring et Valmestroff au Syndicat Mixte Intercommunal à Vocation Unique (SMIVU) Fourrière du Jolibois

**-DECIDE** le remboursement partiel du montant d'une concession dans le cimetière communal à hauteur de 288,95 € suite à une rétrocession

**-APPROUVE** les anticipations 2019 sur la section d'investissement du budget principal et du budget annexe « Résidences ZAC des Merisiers »

**-ADOpte** une motion de soutien à la résolution générale du 101<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité

La séance est levée à 20 heures 40